

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement :
TOULON

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Numéro et titre du premier sujet traité

5

• **Quelles sont les matières fondamentales ?**

- Quels sont les savoirs qui doivent être acquis à l'issue de l'école primaire et du collège ?
Comment s'assurer de leur maîtrise ?

Ces deux questions ont été traitées par le groupe en même temps.

- A la question : quelles sont les matières fondamentales ? il a été répondu : **TOUTES !**

Toutes les disciplines enseignées contribuent à l'éducation et à la formation de l'élève et ont une valeur transversale.

La réflexion sur les savoirs doit se faire en termes de compétences à acquérir tant sur le plan des savoir-faire que des savoir-être, le tout étant basé sur un socle commun des connaissances.

Quelles connaissances ? L'élève doit acquérir la maîtrise de la langue française comme les langues étrangères, ainsi que celle des langages scientifiques, technologiques, artistiques sans oublier la maîtrise de soi et de son propre corps. A travers l'ensemble des disciplines actuellement enseignées au collège, il développe le sens du respect, de l'effort et de la rigueur. Grâce à l'action conjointe du collège et de la famille, il doit être en mesure de prendre conscience des exigences du statut de citoyen.

L'enfant doit aussi absolument apprendre à apprendre et ne pas rester passif par rapport au système éducatif. Il semble nécessaire pour cela d'accentuer les travaux interdisciplinaires.

- A la question : le brevet des collèges doit-il être validé, l'évaluation etc. ? il a été répondu :
L'évaluation, oui mais quand ? comment ? évaluer quoi ?, s'en suit un long débat, aucune réponse ne fut apportée. Cependant quelques pistes de réflexion ont été amorcées.

L'évaluation continue doit être maintenue, accentuer l'évaluation des compétences et privilégier l'évaluation formative.

La note demeure un repère important pour la famille comme pour l'enfant, à condition toutefois que l'élève possède une bonne compréhension du fonctionnement et des raisons de l'évaluation sommative, celle-ci n'étant ni une récompense, ni une sanction.

L'auto évaluation semble souhaitable et reste un moyen pédagogique très intéressant bien que difficile à utiliser.

Le maintien de l'évaluation n 6^e et 5^e est indispensable.

Conclusion du débat :

On ne peut pas entamer un débat sur l'éducation sans ouvrir celui sur la société et ses choix.

2

2

Missions de l'école

Trois remarques préalables :

- On ne peut poser la question des missions de l'école sans poser celle de ses moyens.
- L'éducation est essentiellement le rôle de la famille.
- La mission essentielle de l'école est de construire des savoirs et de former à des capacités.

Mis à part ces deux principes, les missions ne sont pas hiérarchisées.

Aider à grandir

Connaître ses potentialités et les développer par le travail et les efforts

Comprendre l'importance de l'erreur pour progresser

Se confronter aux exigences de la vie en société

Avoir du temps pour se construire (question du coût du redoublement).

Vivre ensemble

Apprendre à travailler ensemble ; développer l'entraide entre élève

Transmettre une culture commune

S'ouvrir aux cultures différentes : privilégier les échanges scolaires en Europe à partir du collègue et donner des bourses plus importantes.

Former à des capacités

Dans les domaines suivants : savoirs, langages, logique, raisonnement, éducation physique et manuelle, créativité.

Dans ces domaines, l'école doit faire l'effort d'explicitier ses exigences et les outils intellectuels.

Former les citoyens

Rappel des règles de vie commune.

Ces règles ne doivent pas être données comme intangibles mais comme perfectibles : former l'esprit critique.

Former à la solidarité et à la vivre comme un échange.

Préparer à la vie professionnelle

Pas de formation adaptées à un emploi pointu, mais des qualifications larges, validées par des diplômes et qui permettent de s'adapter aux variations de l'emploi.

Lutter contre les inégalités (qui dépassent largement le cadre de l'école)

Plus de moyens pour les établissements dont la population est défavorisée.

Heures d'étude pour les élèves qui ont de mauvaises conditions de travail chez eux.
Favoriser les liens entre parents et les échanges sur l'éducation.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Pour une pédagogie efficace, l'Education Nationale a besoin de moyens matériels et humains optimums et non précaires.
- Pour motiver :
 - Favoriser l'interdisciplinarité
 - Développer les outils pédagogiques (multimédias,...) et en apprendre la maîtrise.
 - Tutorat dans des classes hétérogènes
 - Favoriser les interrelations de l'équipe éducative(enseignants, administration, médecins, Atoss, etc....) avec les élèves en organisant des sorties, des rencontres, des voyages, etc....
- Pour travailler efficacement :
 - Taille des classes : 20/25 maximum et certaines matières expérimentales en petit groupes.
 - Apprentissages de la méthodologie sur les quatre niveaux.
 - Privilégier le travail, les exercices en classe et réserver les leçons à la maison.
 - Redoublement : Favoriser un soutien dans les disciplines posant des difficultés à l'élève. Questionnement sur les cycles, sur l'apprentissage à vitesse variable selon les disciplines , les capacités de l'enfant.
Pas de consensus sur la question.
- Conclusion
Le manque de moyens n'a jamais vraiment permis d'appliquer la loi d'orientation de 89 correctement.

Numéro et titre du ...sujet traité

17 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école en vue de favoriser leur réussite ?

En liminaire : la finalité de l'école est l'acquisition d'un savoir qui permette de prendre sa place dans la société, par la formation de sa personnalité propre et l'action professionnelle productrice des biens nécessaires à la communauté

En résumé, s'intégrer à la société pour forger celle de demain, plus juste, plus efficace

Notion de bien-être :l'école doit être un lieu de vie neutre où l'élève doit venir volontiers et en sécurité , doit être valorisé, entendu, respecté et où il doit se sentir en adéquation avec ce que_l'on attend de lui

c'est à dire atteindre au terme de la scolarité obligatoire la capacité de savoir lire le monde et de choisir la formation qui lui conviendra.

Or un certain nombre s'y retrouve en marche forcée et ce dès le plus jeune âge et les problèmes de l'adolescence apparaissant de plus en plus tôt au collège nécessitent une réelle prise en compte .

Les établissements doivent garder une taille humaine (ex : collège 600 élèves)

Les élèves doivent pouvoir être écoutés ; les heures de vie de classe , d'éducation à l'orientation sont importantes.

Rythmes scolaires :

Donner du temps à chaque enfant : -Abandon de la classe d'âge par rapport aux classes de niveau dès l'école maternelle ou primaire pour une arrivée au collège avec de solides acquis
(CP en 2 ans pour certains par exemple :se poser le coût d'un redoublement par rapport au coût de la non-insertion) et au collège permettre enfin de vrais parcours aménagés

-Allègement des effectifs pour plus de temps consacré à chacun

-Allègement de la journée en diminuant les vacances mais avec plus d'heures de soutien ,de vie de classe, d'études, d'heures consacrées à l'orientation : par exemple activités « intellectuelles » jusqu'à 13h et ensuite activités d'études ou plus ludiques.

-Harmonisation horaires primaire / collège

L'encadrement adulte :

Plus de moyens pour plus de personnel mieux qualifié et moins d'emplois précaires :fixer un nombre minimum de tant de personnel pour tant d'élèves, nombre grossi encore si zone d'éducation prioritaire) dans les domaines de :

- la surveillance (sécurité ,écoute ,aide à l'éducation)
- l'orientation
- la médecine scolaire et l'assistance sociale (prise en charge des problèmes des adolescents)
- l'hygiène : pas assez de personnel pour l'entretien des locaux qui se retrouvent donc interdits aux enfants et surtout propreté des toilettes!!!!)

Aménagement des bâtiments :

-Conception architecturale plus fonctionnelle et moins prestigieuse afin que les enfants puissent s'approprier tous les lieux (plus de salles de permanence, de locaux servant de foyer)

-Cantine plus spacieuse pour diminuer le nombre de services donc laisser plus de temps avec calcul du prix de la demi-pension selon les revenus de la famille pour plus de bénéficiaires et des menus sans OGM .

18 : comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales ?

L'Etat a la responsabilité d'organiser une Education Nationale et Républicaine : il doit pouvoir garantir l'accès à un même service public pour tous quelque soit sa région d'habitation et son environnement. Pour continuer à exercer ce rôle correctement, il est essentiel que certains domaines ne fassent absolument pas l'objet d'une quelconque décentralisation (i.e mise sous

tutelle d'une collectivité territoriale) ; le groupe de travail a identifié les domaines suivants : les programmes, les examens, les recrutements des personnels (pour offrir un niveau homogène sur l'ensemble du territoire), les horaires pour chaque niveau ; un système d'horaires plancher doit exister avec toutefois la possibilité d'abonder les zones difficiles ou d'aménager ceux-ci en fonction de projets d'établissement.

Les régions ou autres collectivités ont leur rôle à jouer dans le système éducatif, mais seul l'Etat peut et doit garantir l'égalité de traitement des citoyens dans les différentes régions : L'Etat doit donc, d'une part, mieux compenser la répartition des ressources entre régions riches et régions pauvres.

L'Etat doit également être le garant de normes en termes de besoins de personnels (un exemple : il est indispensable qu'il fixe, entre autres pour les collèges et lycées, un nombre de surveillants à mettre en place dans un établissement donné qui accueille un nombre d'élèves donné)

La collectivité territoriale, quant à elle, doit avoir compétence pour gérer et administrer les domaines suivants : la création de locaux, les équipements (informatiques notamment), la maintenance efficace des matériels, des équipements sportifs, les internats, les foyers, ou encore la mise en œuvre de structures de soutien scolaire ouvertes à tous hors des établissements proprement dits...

Dans le même temps, il faut aussi renforcer les pouvoirs de contrôle des conseils d'administration d'établissements sur la juste répartition des investissements précités au sein du territoire : objectif d'avantage de transparence et amélioration de la vie démocratique ; il est nécessaire que les membres des CA puissent exercer leurs responsabilités sans avoir à rencontrer les difficultés actuelles liées à l'opacité des politiques de subvention de fonctionnement

L'existence d'une vraie communauté éducative au sein des établissements est réaffirmée : cela renvoie d'ailleurs à la définition de vraies normes en matière d'attribution de personnels par l'Etat.

Dans ce domaine, le problème des ATOSS au sein de cette communauté (dont le gouvernement actuel projette la gestion décentralisée aux régions) apparaît crucial ; il est nécessaire, avant d'envisager toute décentralisation de ces personnels de garantir leurs avantages statutaires (pour qu'ils continuent à opérer dans la sérénité), leur présence au sein des établissements (qui doivent pouvoir disposer de personnel polyvalent et stable au service des enfants), leurs possibilités de mutations.

Si tous ces objectifs préalables étaient remplis, une gestion de proximité par les régions pourrait offrir des solutions plus efficaces (notamment dans le remplacement des personnels en indisponibilité de tous ordres).

22 Question : recrutement, évaluation, formation.

1. RECRUTEMENT

Sensibiliser les étudiants à la pédagogie avant le concours du CAPES, et cela pour toutes les licences et de façon obligatoire pour les étudiants attirés par cette voie. (sur le modèle des STAPS ou de la licence d'SVT)

Par :

- U.V Sciences de l'éducation
- U.V Pédagogie

Changer les modalités du concours du CAPES vers un concours qui équilibre les savoirs disciplinaires (à l'écrit) et les compétences pédagogiques (à l'oral) dès les premières épreuves du concours. En effet, le concours actuel « filtre » par l'écrit les « sachants »...et écarte d'emblée de bons pédagogues potentiels..

II. FORMATION PROFESSIONNELLE

Adapter la formation :

- Au poste précis (en collège, en lycée, en lycée professionnel..)
- A l'environnement (taille de l'établissement, zone géographique....)

Accompagner le nouvel enseignant pendant les trois premières années d'exercice de son métier.

Améliorer le « confort » du premier poste en plaçant le prime arrivant dans des conditions « sécurisantes ». Le but étant de favoriser la consolidation sereine des acquis de la formation, et le travail sur la mise en place des programmes sur le terrain. (C'est à dire éviter la pratique actuelle des premiers postes en ZEP).

III. AVANCEMENT

Faciliter les rendez-vous d'inspection pour les enseignants souhaitant être inspectés en vue de « doper » leur avancement. (certains disent attendre leur inspecteur depuis dix ans ou plus)

Réfléchir à une alternative à l'inspection sous forme de journées de « formation –évaluation » régulières qui fourniraient à l'ensemble des enseignants la possibilité d'une auto-évaluation.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

PROPOSITIONS 4 PRIORITES / EN RETENIR 3

POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC ET LAIC D'EDUCATION NATIONALE : programmes, horaires, examens, recrutement des personnels , qui n'exclut pas une DECENTRALISATION avec des objectifs et des garanties. UN SERVICE PUBLIC CONVENABLEMENT DOTE ET SANS EMPLOIS PRECAIRES.

REAFFIRMER LES MISSIONS DE L'ECOLE

Construire des savoirs, former à des capacités et à la citoyenneté.
Préparer à la vie professionnelle par des qualifications larges permettant de s'adapter aux variations de besoins

POUR UNE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES /

Allègement de la durée des cours dans une journée (ex : jusqu'à 13h) avec un temps pour l'étude, le travail personnel et des activités choisies.

Réduction donc des périodes de vacances

**POUR UNE PLUS GRANDE PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS, UN
ACCOMPAGNEMENT EN DEBUT DE CARRIERE, UNE VRAIE FORMATION CONTINUE ET
DES EVALUATIONS REGULIERES**

Formation pédagogique générale dès le choix de la licence d'enseignement, à la psychologie de l'enfant ,de l'adolescent , au travail interdisciplinaire et en équipe éducative .